

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 28 octobre 2005

Convocation adressée à chaque délégué titulaire et suppléant le 19 octobre 2005 pour la session ordinaire du vendredi 28 octobre 2005.

En exercice :	35
Présents :	32
Titulaires :	27
Suppléants :	5
Pouvoirs :	5
Absents :	3

L'an deux mil cinq, le vendredi 28 octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle des Fêtes de FRESSE, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

Etaient Présents : Messieurs CUYNET Daniel, Président, DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mrs BEURIER Patrice, SEGUIN Michel, NOEL Rémy, CARDOT Maurice, CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, Mme VALDENNAIRE Sylviane, M BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, Mrs CHATELOT Henri, PINOT Régis, Mme MAIROT Marie-Ange, Mrs TACHET Jean-Claude, TOILLON Gérard, BERTRAND Yves, LANDRY-CHAPITEY Maurice, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie, Mrs, BRESSON Michel, SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN J.Pierre, MOUGENOT Bernard, PERNOT Jean.

Absents représentés par délégués suppléants :

Mme POULMAR Gilberte qui donne pouvoir à M. LAMBOLEY Patrick ;
Mme FRESLIER Marie-Claire qui donne pouvoir à M. DROVIN René ;
Mme LAMBOLEY Marie-Louise qui donne pouvoir à M. BRESSON Roland ;
M. VUILLAUME Michel qui donne pouvoir à M. GRANDGIRARD Michel ;
M. GILLET Denis qui donne pouvoir à Mme NOIR Christine.

Absents : Messieurs LOMBARD Christian, LALLOZ Jacques, GROSJEAN Stéphane.

Madame GATSCHINE-HENNEQUIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

PRESENTATION DU SYSTEME INFORMATIQUE GEOGRAPHIQUE (S.I.G.)

Lors du précédent conseil communautaire (le 30/09/2005 à MIELLIN), il avait été demandé une démonstration concrète du S.I.G. Invitée par le Président, Mme BESSON du Groupe ELABOR présente les diverses utilisations du S.I.G. :

▪ Gestion du cadastre : (parcelles, propriétaires, zones liées aux différents documents d'urbanisme etc...) d'où la première nécessité de se rapprocher au plus tôt de la Direction Générale des Impôts.

Une convention devra être signée avec la D.G.I. qui assurera une mise à jour annuelle du cadastre.

- **Réseaux** (eau, assainissement, électricité, téléphone....)

Un **groupe de travail** est constitué :

Messieurs LINDER Paul, DAGUE Alain, CUYNET Daniel, BRESSON Michel, CHATELOT Henri, CLAUDEL Hubert.

APPROBATION DES STATUTS

Monsieur le Président précise qu'il convient au vue de la Loi du 13/08/2005 que le Conseil communautaire se prononce sur la définition de l'intérêt communautaire des compétences qu'exerce, en lieu et place des communes membres, la C.C.H.V.O. et la modification des statuts qui la régit.

Ce document consensuel n'est pas figé et pourra évoluer si nécessaire. Suite aux recommandations de Monsieur le Sous-préfet, le vote des statuts doit se faire bloc par bloc de compétences.

Les membres présents, en possession des statuts travaillés par les maires lors de différentes réunions, sont donc invités à se prononcer :

- **COMPETENCES OBLIGATOIRES**

- *Compétence "aménagement de l'espace"*

POUR	31
CONTRE	0
ABSTENTION	1
REFUS DE VOTE	0

- *Compétence "développement économique"*

POUR	31
CONTRE	1
ABSTENTION	0
REFUS DE VOTE	0

- **COMPETENCES OPTIONNELLES**

- *Compétence "protection et mise en valeur de l'environnement"*

POUR	30
CONTRE	0
ABSTENTION	2
REFUS DE VOTE	0

- *Compétence "politique du logement et cadre de vie"*

POUR	30
CONTRE	2
ABSTENTION	0
REFUS DE VOTE	0

- *Compétence "Culture, Sport et Education"*

POUR	31
CONTRE	0
ABSTENTION	1
REFUS DE VOTE	0

- **COMPETENCES FACULTATIVES**

POUR	32
CONTRE	0
ABSTENTION	0
REFUS DE VOTE	0

REDUCTION TITRE ORDURES MENAGERES 2005

Considérant le bien fondé d'une requête, le conseil communautaire accepte à l'unanimité de réduire de 30 € le titre n° 24/2005.

ORIENTATION EQUIPEMENT SPORTIF STRUCTURANT

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que dans le cadre du Programme Global de Développement (axe 1 : Améliorer le cadre de vie et faciliter l'accueil des nouvelles populations), une étude globale sur les besoins sportifs et la création ou l'adaptation d'un équipement sportif structurant a été menée.

A l'issue de cette enquête, deux besoins spécifiques ont été identifiés, l'un pour le club de hand-ball de Melisey-Saint-Barthélémy : problème de conformité du gymnase de Saint-Barthélémy, l'autre pour le tennis-club : manque de court couvert, le problème de disponibilité des structures existantes étant commun aux deux associations précitées.

Suite à diverses réunions entre les maires et le groupe de travail "Sport", le bureau et la commune de Saint-Barthélémy, il a été décidé, la Commune de Saint-Barthélémy souhaitant garder la propriété du gymnase, que la C.C.H.V.O. ne pourrait intervenir sur l'investissement nécessaire à sa restructuration puisque l'on ne peut dissocier l'investissement de la propriété.

En ce qui concerne les besoins liés à l'exercice du tennis, Monsieur le Président explique également au Conseil Communautaire que la réflexion engagée par le bureau et le groupe de travail "Sport" privilégie l'option de la réalisation de 2 courts couverts.

L'exposé de Monsieur le Président entendu et après en avoir délibéré retient cette option de 2 courts couverts à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
25	1	2	4

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des devis auprès de sociétés spécialisées, afin de pouvoir déposer les dossiers de demandes de subvention dans les délais impartis.

Monsieur le Président précise la méthodologie qui sera employée :

- Etablissement d'un cahier des charges avec définition du produit ;
- Consultation d'entreprises pour devis ;
- Réunion groupe de travail "Sport" ;
- Demande de subventions.

QUESTIONS DIVERSES

- ASSOCIATION « SAUVEGARDE DES 1000 ETANGS ET DE LA HAUTE VALLEE DE L'OGNON »

Par lettre reçue le 26 septembre, Monsieur le Président de l'Association « Sauvegarde des 1000 Etangs et de la Haute Vallée de l'Ognon » sollicite un entretien avec Monsieur le Président de

la C.C.H.V.O pour évoquer le projet d'ouverture d'une carrière d'exploitation de roches massives sur la commune de TERNUAY.

Mrs FOCKI Gérard, Président de l'Association, LAURENT Georges et CREVOISIER J. François ont été reçus lors de la réunion de bureau du 20/10/2005.

Les principales craintes de cette association sur l'exploitation de la carrière sont :

- Proximité des habitations – de 400 m ;
- Nuisances (tir de mines, bruit, poussière...);
- Infrastructures actuelles inadaptées au trafic de 100 camions par jour ;
- Vallée encaissée ;
- Traversées de village non adaptées pour supporter un tel trafic ;
- Impact sur les espaces naturels et le tourisme ;
- Durée 30 ans renouvelable ;
- Aspect économique amoindri (- de 3 emplois).

Monsieur le président de la C.C.H.V.O. précise le caractère informel de cette entrevue et, que la Communauté de Communes n'est pas habilitée à émettre un avis officiel sur le bien fondé ou non de cette opération, qui ne figure pas dans les statuts.

Monsieur LAURENT regrette que les politiques et les acteurs locaux refusent d'afficher clairement, d'une manière collective, leur position sur la l'avenir de la Vallée.

▪ ZONE D'ACTIVITE DE MALBOUHANS

Monsieur le Président informe qu'il a été invité par le Conseil général à participer à une réunion le 19 septembre dernier à LURE sur le projet de création d'une zone d'activité sur le site de MALBOUHANS.

Au vu des nombreux atouts présentés par le site : 240 ha d'un seul tenant, infrastructure des pistes en bon état, position stratégique entre autres, cette zone pourrait avoir une triple vocation :

- **Pôle infrastructure** : outil dédié au "véhicule du futur" ;
- **Zone multi-activités** : Grandes industries – Centres de services ;
- **Zone d'activité dédiée** à la recherche et au développement, aux entreprises de mécanique, aux services liés aux entreprises.

Ce projet développant une ambition forte, il s'avèrerait nécessaire de créer une structure porteuse adaptée à cette ambition : à ce jour la création d'un syndicat mixte associant les Communautés de communes et le Département semblerait la solution la plus adaptée. Dix communautés de communes dans un rayon de 20 kilomètres pourraient être associées à cette démarche en prenant en compte les critères de population, les bases de T.P. et la distance par rapport au site.

▪ INFORMATIONS ORDURES MENAGERES

- Au 24 octobre, le **taux de recouvrement** de la redevance ordure ménagère était de 94,50 %, chiffre honorable aux yeux de Monsieur le Percepteur qui va procéder à une nouvelle relance auprès des retardataires avant d'engager d'éventuelles poursuites.

- Le Président rend compte de la **réunion en Sous-préfecture du 4 octobre 2005** entre les communes de Servance, Miellin, Haut-du-Them, Ternuay (absent), les Présidents des SICTOM de MELISEY et des 2 VALLEES, et la C.C.H.V.O. A l'issue de cette réunion, les communes pré-citées acceptent de solliciter leur retrait du SICTOM des 2 VALLEES, les délibérations devant être prises dans les meilleurs délais. Quant au SICTOM de MELISEY, il

continuera à exister avec pour seul objet, la réhabilitation de l'ancien incinérateur et de la décharge attenante.

- **Information hors Conseil Communautaire** : le 2 novembre à FRANCHEVELLE a eu lieu l'ouverture des plis relatifs au dossier de candidature pour la collecte des ordures ménagères : cinq entreprises ont été retenues (I.S.S., SITA-SUEZ, VIDOR, ONYX-EST et ECO-DECHET) et devront remettre leur offre avant le 21 novembre 2005 (ouverture des plis à 14 H. 30).

- **CHANTIERS JEUNES**

Dans le cadre de sa politique en faveur des chantiers de jeunes le conseil général apporte son soutien financier aux actions de valorisation du patrimoine. La C.C.H.V.O. dans ses statuts "Compétence Culture, Sport et Education" " a inscrit : Soutien et développement des chantiers jeunes dans le cadre de la restauration du patrimoine rural. Monsieur le Président demande aux élus de bien vouloir commencer à recenser le petit patrimoine rural qui serait susceptible d'être restauré dans ce cadre. Au vu de l'inventaire réalisé et de l'intérêt ressenti par chaque commune à cette démarche, cette opération pourrait être envisagée en 2006.

- **VISITE CHAUFFERIE BOIS**

A l'initiative de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont une visite de la chaufferie bois de FRAHIER est organisée le **JEUDI 24 NOVEMBRE à 15 H.30**, vous y êtes cordialement invités.

Prochaine réunion du Conseil Communautaire à MELISEY début décembre.

Vu le Président,

D. CUYNET.